CANDIDATS.

[illegible]

Veuillez nommer M. E. DAFANTIN, [illegible] à la place de Gouverneur de l'Etat pour le [illegible] de la convention, [illegible]

Veuillez nommer HENRY PITCHARD, [illegible] Justice de Paix pour le premier d'Orléans, [illegible]

Veuillez nommer M. J. E. CHEVALIER, [illegible] de la première d'Orléans, [illegible]

Messieurs les Rédacteurs de l'Abeille,

Veuillez nommer EDWARD A. SICARD, comme candidat à la place de Juge de la Justice de paix, [illegible] Convention Whig.

Messieurs les Rédacteurs,

Veuillez nommer que le Dr ROBERT M. GRAHAM est candidat à la place de Coroner [illegible] d'Orléans, et qu'il [illegible] candidature à la convention whig.

27 août—20

ALPHONSE BOUSSIRAU

Candidat pour la place de Greffier de la Cour de District.

JOHN GROGAN

est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Ste-Colonne.

C. M. SEAVER,

député quatorze ans Greffier de l'Ancienne Cour des Preuves [illegible] Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la Sixième Cour de District en [illegible] de la cour qui pourra y être substituée.

THOMAS GILLIGAN POPLIN,

Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. F. SHELDOCK

est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT

est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés citoyens de l'Ouest, [illegible] Charles A. Lafargue comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, [illegible] de la Cour qui pourra y être substituée. 4 mars

James A. Stephens

est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILLIGAN,

Greffier de la Quatrième Cour de District de la Ste-Orléans, est candidat à la même place.

JOHN S. BARON,

Greffier actuel de la Cinquième Cour de District

EST CANDIDAT

Comme Greffier de cette Cour.

Son élection sera lieu le 7 novembre 1853.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisé à annoncer que SAMUEL G. BERRY est candidat à l'emploi de Greffier de la Cinquième Cour de District de la Cour qui y sera substituée.

[illegible]

DIVERS—En magasin et en débarquement: 100 PORCHERIE—200 demi-boîtes, CIDRE CHAMPAGNE—100 caisses, VIN ROUGE—500 cuves, bonne qualité, PAPIER DE PAILLE—100 balles, POMMES SECHES—100 barils, BIERRE DE L'EST—50 fûtailles 1ère qualité, SUCRE CANDI—50 caisses, JAMBONS—25 barques, MANUCAREAUX No 3, pêche de cette année—50 caisses, SULPHATE DE QUININE—3000 onces quinine [illegible] CIMENT NOIR—50 caisses.

A vendre par E. J. HART & Co.
79, rue Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par les soussignés: un assortiment de toutes marques recherchées suivantes: Figaro, Regalias, Cosacos, Fonsecas, Havanas, Sevillanas, Monopolys, Magnas, Deseados, Minervas, Opinas, etc., comprenant toutes les qualités.

DELVAILLE & MORENO,
34, Vieille Levée

CAFE DE JAVA en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

CIGARETTES Figaro—Reçu en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

CONSERVES de la Havane—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

TABAC en bouilles, de la Havane—Un genre très pour fumer une cosignation, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—500 caisses sucre blanc, [illegible] à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

PORTO DE MI, Rouge—Reçu par la navire Trenton, de Marseille. 70 quarts Porto vieux à la Consignée, à vendre par F. LORGIS & GRATIAS, No 38, rue de la Douane

MADERE—250 quarts vin Madère, reçu par la navire Sol Lion, ayant droit au drawback et à vendre par F. LORGIS & GRATIAS, No 38, rue de la Douane

VIN rouge de Bordeaux—Reçu récemment par la navire Elizabeth Brown 100 barriques vin rouge St Julien et Pauillac, 25 barriques vin rouge supérieur St Estèphe et Margaux, 4 barriques Sauternes, 10 bouteilles do do, à vendre F. LORGIS & GRATIAS.

ESPRIT DE VIN—6 [illegible], 25 quarts et 4 barriques [illegible] de vin de Cognac Alf. Salerin, 20 barriques Bordeaux do do Rozan Bertha 6 quarts [illegible] Lasrodes Eau chemin, 10 barriques Bordeaux do do de la Rochelle, marque E. [illegible] Sous les clefs de la douane, à vendre par F. LORGIS & GRATIAS, No 38, rue de la Douane

ENTREPOSAGE du navire Sainte Orleans, venant de Bordeaux: 50 caisses de 100 demi chopes, sardines à l'huile [illegible] Chaloset Jeu fin et Sauternes, [illegible] 10 do do 100 quarts do do do do, 10 do do [illegible] à l'huile, Dedins jeune, nouvelle [illegible] 30 do do 100 demi do do do, 10 do do 100 [illegible] do do do 200 quarts do do do do [illegible] 100 [illegible], demi chopes, [illegible] et [illegible] truffe, 19 do do 12 bouteilles [illegible] par F. LORGIS & GRATIAS, No 38 rue de la Douane

ENTREPOSAGE du navire Wurtemberg de Hamburg: 6 caisses de 50 demi bouteilles, truffes, à vendre par LORGIS & GRATIAS, No 38, rue de la Douane

VINAIGRE pur, en magasin, en entrepôt du navire Wurtemberg, venant de Hamburg: 10 barriques [illegible] à l'huile [illegible] Gilet, nouvelle pêche.

Ventes par 50 boîtes de 40 do.

V. & E. MAGNAN,
50 rue de Lande

DAMEJEANNES de 1, 2, 3 et 5 gallons, en dépôt, [illegible] du navire Wurtemberg, du Havre.

J. TALMADGE,
102 rue Royale

DIVERS—Eau de vie des marques My. [illegible] de 1841, Martelles, Dubard & Co, vin de Madère de marque Rousselot, vin vieux [illegible] en barriques, de divers crus, vin blanc [illegible] et en barriques, en grand assortiment de vin [illegible] Jaune Flagnol, en pouches de 12 bouteilles, [illegible] deux bouteilles, huile vierge d'Aix, olives, vin vieux [illegible] à l'huile et à la moutarde, [illegible] de deux d'orange en fûtailles de divers [illegible] Jaune Flagnol, en pouches de 12 bouteilles, [illegible] Bordeaux, Bourgogne, Champagne, [illegible] et bouteilles, bouteilles vides en [illegible] de 12 bouteilles à vin blanc, à vendre par E. TALMADGE, 102, rue Royale

Sources de Cullum, comté de Chester, Alabama.

CHARLES CULLUM, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[